

RÈGLEMENTS CONCOURS DE DESSINS

APERÇU

Ce concours a pour but de concevoir une mascotte pour le Centre régional de Loisirs culturels inc. dans le cadre des activités de son 50^e anniversaire d'existence.

DURÉE DU CONCOURS

Le concours débute le 17 février 2023, et se termine le lundi 20 mars 2023, à midi. En participant, vous confirmez avoir lu, compris et accepté les modalités et les conditions du présent concours énoncées ci-dessous.

ORGANISATION DU CONCOURS

Centre régional de loisirs culturels inc. (le Centre) est l'organisateur de ce concours.

ADMISSIBILITÉ

- Seuls les résidents de l'Ontario sont admissibles. Les résidents du Québec ne sont pas admissibles.
- Les employés du Centre et les membres de leur famille immédiate* ainsi que les membres du conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate ne sont pas admissibles à ce concours.

COMMENT PARTICIPER

Les participants sont invités compléter le formulaire de participation et de l'apporter au Centre ou le soumettre via Facebook Messenger.

PRIX

- Prix de participation : Les noms de cinq gagnants seront pigés au hasard le lundi 20 mars 2023 à 18 h. Chacun des cinq gagnants remportera une carte-cadeau du Centre d'une valeur de 25 \$ chacun.
- Grands gagnants : Le comité du 50^e du Centre est responsable de choisir des soumissions qui représentent le mieux le mandat du Centre. Les grands gagnants remporteront une carte-cadeau du Centre d'une valeur de 50 \$ chacun.

RÈGLES GÉNÉRALES

- Les dessins soumis dans le cadre du concours serviront d'inspiration au Comité du 50^e du Centre pour la conception de la mascotte du Centre. Le comité du 50^e du Centre se réserve donc la décision finale quant au design et à la conception de la mascotte du Centre.
- Les participants peuvent gagner qu'une seule fois.
- À des fins de promotion et de diffusion des résultats du concours, tous les participants acceptent que le Centre utilise, sans aucune forme de rémunération, leur prénom, leur nom, leur photo ainsi que leur dessin.
- Le Centre communiquera uniquement avec les gagnants, et ce, par téléphone.
- Les gagnants seront annoncés sur les médias sociaux du Centre.

* Membre de famille immédiate : Personne qui habite sous le même toit.



Concours de la mascotte du Centre de Loisirs



Nom du participant(e):

Nom de la mascotte:

de téléphone:

Le Centre est responsable de promouvoir la culture, la francophonie et les loisirs comme les arts visuels, les arts de la scène, et les sports. En t'inspirant de ceci, dessine une mascotte pour le Centre et explique-nous pourquoi celle-ci représente bien le Centre :

Dessin de la mascotte:

***Apportez votre dessin au Centre de Loisirs ou envoyez-nous une photo sur messenger avant la date limite du 20 mars 2023**

MASCOT DRAWING RULES

INSIGHT

The purpose of this contest is to design a mascot for the Centre régional de Loisirs culturels inc. as part of its 50th anniversary activities.

CONTEST DURATION

The contest begins on February 17, 2023, and ends on Monday, March 20, 2023, at noon. By participating, you confirm that you have read, understood and accepted the terms and conditions of this contest set out below.

COMPETITION ORGANIZATION

Centre régional de loisirs culturels Inc. (le Centre) is the organizer of this contest.

ELIGIBILITY

- Only residents of Ontario are eligible. Residents of Québec are not eligible.
- Centre employees and their immediate family members* as well as members of the Board of Directors and their immediate family members are not eligible for this contest.

HOW TO PARTICIPATE

Participants are invited to complete the participation form and bring it to the Center or submit it via Facebook Messenger.

PRIZE

- Participation prize: The names of five winners will be drawn at random on Monday, March 20, 2023 at 6 p.m. Each of the five winners will win a Center gift card worth \$25 each.
- Grand Prize Winners: The Centre's 50th anniversary committee is responsible for selecting submissions that best represent the Centre mandate. The big winners will win a Center gift card worth \$50 each.

GENERAL RULES

- The drawings submitted as part of the competition will serve as inspiration for the Centre 50th anniversary committee, for the design of the Centre mascot. The Centre 50th anniversary committee therefore reserves the final decision on the design and conception of the Centre's mascot.
- Participants can only win once.
- For the purposes of promoting and disseminating the results of the contest, all participants agree that the Centre may use, without any form of remuneration, their first name, their surname, their photo, and their drawing.
- The Centre will only communicate with the winners, by telephone.
- Winners will be announced on the Centre social media.

* Immediate family member: Person who lives under the same roof.



Mascot Contest

for the Centre de Loisirs



Participant's name:

Mascot Name:

Telephone number:

The Centre is responsible to promote francophone culture and recreation such as visual arts, performing arts, and sports. Inspired by this, draw a mascot for the Centre and explain why it represents the Centre :

Your drawing of the mascot:

***Participants are invited to complete the participation form and bring it to the Centre or submit it via Facebook Messenger.**